

**COMMISSION NATIONALE D’EVALUATION
DES DISPOSITIFS MÉDICAUX ET DES TECHNOLOGIES DE SANTÉ**

AVIS DE LA CNEDiMTS
29 mai 2018

Faisant suite à l'examen du 29/05/2018, la CNEDiMTS a adopté le projet d'avis le 29/05/2018.

Radiation de la liste des produits et prestations :

La Société CONMED FRANCE SAS informe la Commission qu'elle ne commercialise plus la référence de SEQUENT détaillée dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent sa radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Cette référence est inscrite sous nom de marque.

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Code	Intitulé	Référence à radier
3198103	SEQUENT Dispositif de réparation méniscale droit, 4 implants	MR004S

Avis 1 définitif